

Valais Vendredi 10 février 2012

Georges Seewer, maître contesté des prisons

Par Marie Parvex

Georges Seewer, maître contesté des prisons Un drame à la prison de Sion éclaire à nouveau le profond malaise qui étreint les prisons valaisannes. Un conflit violent entre médecins et directeur des prisons empêche toute collaboration. Si aucune solution n'est trouvée, les prisons seront sans médecins en juin

Le dimanche 8 janvier, un détenu décède à la prison des Iles de Sion. Le lundi dans la journée, l'un des gardiens qui a découvert le corps fait un arrêt cardiaque à son domicile. Une semaine après les faits, c'est l'omertà. Ni la conseillère d'Etat, ni le directeur de l'établissement, ni le médecin chef du Service de médecine pénitentiaire ne répondent aux questions. «Je ne sais pas», nous dit-on. Ou: «Je n'ai pas le droit de parler, adressez-vous à la conseillère d'Etat.» Quelques jours plus tard, la TSR révèle que le détenu, cardiaque, faisait une grève des médicaments. Son avocat a saisi le Tribunal fédéral, estimant que le décès de son client était évitable.

«C'est tout de même une étrange manière de gérer les choses quand on se souvient de tout ce qui a été entrepris pour Bernard Rappaz lors de sa grève de la faim», s'insurge Marylène Volpi Fournier, députée verte au Grand Conseil.

Le détenu en question avait déjà fait plusieurs grèves du même type. Il avait parfois été hospitalisé et avait consenti à reprendre sa médication. Que s'est-il passé ce jour-là? «L'enquête est en cours», nous répond-on. Quant au gardien, il n'a pas demandé de soutien psychologique et était un homme solide, selon la conseillère d'Etat Esther Waeber-Kalbermatten. Son entourage professionnel voit plutôt en lui un gardien sympathique mais très sensible.

Ce double drame éclaire à nouveau les conflits qui étreignent les prisons valaisannes et qui paraissent se cristalliser autour de la personnalité du directeur des prisons, Georges Seewer. L'audit des prisons valaisannes dénonçait en septembre 2011 un malaise profond entre le Service de médecine pénitentiaire (SMP) et ce dernier, nommé en août 2007. «La direction du SMP n'a pas réussi à ce jour à nouer des relations de partenariat avec le système carcéral. La médecine pénitentiaire, telle que défendue par les SMP, est considérée par la direction de la prison plus comme une menace que comme une aide [...] L'animosité personnelle entre l'actuel médecin-chef du SMP et le chef de service des Etablissements pénitentiaires valaisans (EPV) semble trop grande et dominante pour que l'on puisse envisager que ces deux personnes s'entendent pour reconduire le mandat de prestation», dit l'audit.

Au point que l'Hôpital du Valais a dénoncé son mandat en juin 2011. «Les conditions d'exécution de ce contrat ne nous permettent plus d'assurer une médecine pénitentiaire conforme, ni d'engager notre responsabilité médicale», explique Eric Bonvin, médecin-chef du Département des institutions psychiatriques du Valais Romand. En juin prochain, si aucune solution n'est trouvée, les prisons se retrouveront purement et simplement sans médecine pénitentiaire.

D'anciens collaborateurs des prisons confient aujourd'hui que, pour Georges Seewer, la médecine pénitentiaire coûte trop cher. Mais aussi qu'il y a une opposition forte entre la sécurité voulue par la

direction et la médecine, perçue comme un service de confort. «Mais c'est toujours catastrophique dans une prison quand médecins et direction ne dialoguent pas, estime un ancien collaborateur des EPV. Avec une population toujours plus touchée par des problèmes psychiatriques, négliger les soins, c'est créer une cage aux fauves, une bombe à retardement.»

«Un groupe de travail se penche en ce moment sur cette question et pourra faire des propositions à la fin mai», répond la conseillère d'Etat Esther Waeber-Kalbermatten. Trop tard?

Pourtant, ce n'est pas la première fois depuis sa nomination que Georges Seewer est montré du doigt. En 2009, une crise majeure a ébranlé le Centre éducatif fermé de Pramont. Son directeur de l'époque et Georges Seewer s'opposaient sur la méthode. Sociale et humanisante pour le premier, qui a quitté son poste. Rigoriste et militaire pour le second.

Aujourd'hui, il semblerait qu'un autre foyer couve à la prison de Crêtelongue. Georges Seewer y a nommé Thomas Egger comme directeur en 2008. «Un de ses amis», dit-on, qui utilise les mêmes méthodes disciplinaires. Si personne ne parle du côté des gardiens, les détenus, eux, font savoir leur désaccord. «Nos pétitions sont actuellement le seul moyen démocratique de nous exprimer», écrivent-ils en janvier 2012. «Ce problème est dû essentiellement à l'absence totale de dialogue avec la direction.»

Georges Seewer a une formation d'ingénieur en télécommunication, une expérience de directeur à la station terrienne pour satellites de Loèche et un grade de colonel à l'armée. Il est décrit par des collaborateurs de tous bords comme un homme froid, dirigiste et rétif au dialogue. Il refuse systématiquement tout contact avec les médias, priant les journalistes de s'adresser aux politiques. «Il avait des qualités de chef et de conduite indéniables», justifie Jean-René Fournier, qui l'a nommé lorsqu'il était encore conseiller d'Etat. «C'est un milieu particulièrement difficile et je n'ai jamais connu de chef des prisons qui ne soit pas, à un moment ou un autre, contesté», ajoute-t-il.

Georges Seewer a été choisi alors que l'ancien directeur de Pramont, Patrice Mabillard, était aussi candidat. Fallait-il satisfaire l'équilibre des postes entre Haut-Valais et Valais romand? «C'est certain qu'il y a une sensibilité extrême dans le canton à l'égard de la répartition des postes entre les deux régions linguistiques, reconnaît Jean-René Fournier. Mais cela n'a jamais été le critère décisif retenu par le gouvernement au moment de faire un choix.»

Esther Waeber-Kalbermatten, héritière de cette nomination, persévère à vouloir réconcilier Georges Seewer et René Raggenbass, médecin-chef du SMP. «Le but du groupe de travail «médecine pénitentiaire» est de calmer la situation en instaurant un dialogue constructif tout en résolvant des problèmes concrets, répond-elle par écrit. Il est faux de dire que Georges Seewer et René Raggenbass sont en conflit ouvert, puisqu'ils se parlent régulièrement et continuent de collaborer.» Le dialogue aurait repris depuis la sortie de l'audit. Ce début d'année pourrait pourtant être mouvementé, puisque plusieurs députés au Grand Conseil s'apprêtent à déposer des interventions au sujet du décès de ce détenu.